

Serge-Reiver Nazare

LES ORDRES RELIGIEUX

Edition Oct. 2017

Sommaire

Définition	3
Les principaux ordres	4
Les ordres indépendants	9

DÉFINITION

Les ordres religieux sont des institutions religieuses, notamment dans l'Eglise chrétienne, dont les membres vivent selon une règle, ou discipline spécifique. Les membres de la plupart des ordres religieux chrétiens sont ordonnés prêtres, bien que des membres laïques puissent y être admis en qualité de frères et de religieuses. Un certain nombre de ces ordres sont réservés aux femmes.

La vie monastique est un mode de vie pratiqué par des personnes qui se sont isolées du monde pour des raisons religieuses et qui consacrent leur vie, seules ou en communauté, à la perfection spirituelle. Nous ne considérerons ici que le monachisme chrétien occidental.

Les vœux de célibat, de pauvreté et d'obéissance dans lesquels vit le clergé monastique chrétien s'appellent l'idéal évangélique. Une personne liée par ces vœux est un religieux (latin, religare, lier).

Parmi les ordres les plus importants en Occident, notons :

Les Bénédictins.

Les Cisterciens.

Et parmi les ordres mendiants :

Les Carmes.

Les franciscains.

Les dominicains.

La Compagnie de Jésus, ou Jésuites.

Les ordres mendiants fondés au XIII^e siècle, les franciscains et les dominicains, puis la Compagnie de Jésus fondée au XVI^e siècle firent éclater le cadre de la vie monastique, en formant des religieux partagés entre le couvent (ou la communauté) et le monde extérieur.

LES PRINCIPAUX ORDRES

L'Ordre des Hospitaliers :

° Les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem :

Ils furent historiquement les protecteurs d'un hôpital construit à Jérusalem avant la première croisade. Connu sous le nom abrégé d'Hospitaliers ou Chevaliers de l'Hôpital, l'ordre fut fondé après la création du Royaume latin de Jérusalem et approuvé par le pape Pascal II en 1113. Les frères ont prêté serment de pauvreté, d'obédience et de chasteté, et juré d'aider à la défense de Jérusalem.

° Les Chevaliers de Rhodes :

Après 1309, l'ordre établit son quartier général sur l'île de Rhodes. Il formait un état territorial et sa marine protégeait la Méditerranée orientale des musulmans. Les propriétés des Chevaliers du Temple furent offertes à l'ordre en 1312. Forcés de quitter Rhodes lors de la prise de l'île par Soliman le Magnifique, chef des Turcs ottomans, en 1522, les Chevaliers ne retrouvèrent pas de quartiers généraux avant 1530, lorsque l'île de Malte leur fut cédée.

° Les Chevaliers de Malte :

Rendus maîtres de l'île, Les chevaliers de Malte (qui était le nom pris alors par l'ordre) dirigèrent une fantastique défense de l'île contre la flotte d'invasion ottomane en 1565. L'ordre figura dans l'histoire européenne largement jusqu'au XIX^e siècle. Il perdit ses possessions anglaises et allemandes lors de la Réforme et ses biens français lors de la Révolution. Les Russes offrirent alors leur protection à l'ordre mais les Français prirent Malte, sous Napoléon. Le couvent fut transféré à Trieste en 1798 et à Rome en 1834. A ce moment, les Russes avaient confisqué toutes les possessions de l'ordre sur leurs territoires.

L'Ordre du Temple :

° Les Templiers :

L'Ordre du Temple ou Templiers fut un ordre de moines combattants, fondé en 1119 à Jérusalem et dissous en 1311 par Philippe IV le Bel.

L'ordre du Temple est créé par quelques chevaliers (dont Hugues de Payens) croisés en Terre sainte (Palestine). Le roi de Jérusalem, Baudouin II, les installe près de l'église du Temple après qu'ils aient fait vœu de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Avec l'appui de saint Bernard de Clairvaux, la règle est bientôt approuvée et publiée par le concile de Troyes (1128). Du fait de l'alliance prônée entre idéal chevaleresque et idéal monastique, le succès du Temple est rapide. De nombreuses donations, dont le legs, volonté inappliquée, d'une partie du royaume d'Aragon par le roi Alphonse le Batailleur, viennent remplir ses caisses et lui permettent une politique systématique d'acquisition de terres et de défrichements.

° Organisation de l'ordre :

La règle cistercienne des Templiers est très stricte. Les punitions imposent des jeûnes sévères pour des délits concernant toute entorse aux trois règles fondamentales de l'ordre. Le trousseau, réduit, marque la hiérarchie de l'ordre. Si tous les manteaux sont frappés de la croix rouge, symbole de l'ordre depuis 1149, les manteaux des chevaliers sont blancs, tandis que ceux des sergents, des chapelains et des écuyers sont noirs.

Au sommet de l'ordre se trouve le maître, dont l'autorité est limitée par un chapitre composé des dignitaires de l'ordre : le sénéchal, le maréchal, le commandeur de la terre et du royaume de Jérusalem, le drapier, les commandeurs des autres provinces (dont la cité de Jérusalem, Antioche et Tripoli sont les trois principales). Les commandeurs des maisons, les chevaliers, les sergents, le commandeur du port d'Acre viennent ensuite dans l'ordre hiérarchique, puis les casaliers chargés des fermes, les turcoples (troupes auxiliaires), les chapelains et les frères de métiers.

Cette hiérarchie suggère une réelle étendue des possessions de l'ordre. En 1257, elles s'élèvent à 3 468 châteaux, forteresses et maisons dépendantes, réparties dans dix-neuf provinces et sous-provinces. La maison de Jérusalem comprend deux couvents avec 350 chevaliers et 1 200 sergents. Les pays de combat sont ceux de la Reconquête: Palestine, péninsule Ibérique, Hongrie. Les activités militaires sont bien réelles; sur quatorze maîtres, cinq périssent au combat. Ces activités militaires sont largement financées par les revenus des pays de rapport. Ces provinces, divisées et subdivisées en régions, bailliages et maisons, se

trouvent dans toute l'Europe catholique. Le bailliage d'Arles comprend ainsi les commanderies avec juridiction d'Aix, Col de Cabres, Richerenches, Arles, huit commanderies sans juridiction (dont Nice ou Avignon), vingt-trois commanderies dépendantes, une vingtaine de maisons du Temple et une centaine de biens fonciers divers. Cette richesse, inégalée dans tout l'Occident chrétien, permet au Temple de subventionner largement les papes et les rois pour les entreprises de la croisade.

° **Du repli à la dissolution :**

Les statuts de l'ordre du Temple sont réformés à cinq reprises. Boniface VIII souhaite, au début du XIV^e siècle, unir le Temple et les Hospitaliers, mais Jacques de Molay, alors maître, refuse cette proposition. Or, à cette période, les données de la croisade ont profondément changé. L'Empire latin d'Orient, avec la chute de Saint-Jean-d'Acre en 1291, a cessé d'exister et les Templiers survivants se replient en France, d'où le roi, Philippe IV le Bel, s'est vu refoulé à l'entrée de l'ordre.

Malgré le passé glorieux de l'ordre, Philippe le Bel, en manque de numéraire, fait emprisonner les Templiers, les fait torturer par l'Inquisition après avoir fait main basse sur leurs richesses et leurs livres de comptes. Les aveux de 137 templiers, qui reconnaissent tout ce que l'on veut pourvu que l'on cesse de les torturer, justifient la suppression de l'ordre au concile de Vienne en 1312 devant le pape Clément V, alors que les rois et princes d'Angleterre, d'Espagne, d'Ecosse, d'Allemagne, entre autres, ont reconnu l'innocence du Temple. Le maître Jacques de Molay est brûlé en 1314. Les biens du Temple reviennent aux Hospitaliers ou aux ordres successeurs qui sont créés en Espagne tels que l'ordre de Notre-Dame-de-Montesa dans la région de Valence et l'ordre du Christ au Portugal.

Entré dans l'imaginaire collectif à cause de l'extraordinaire opération de propagande menée par Philippe le Bel et inlassablement reprise ensuite sous forme de légendes, l'ordre du Temple est, sans doute, l'une des créations les plus représentatives de l'époque des croisades.

L'Ordre des Bénédictins :

On désigne par bénédictins, les moines et les religieuses qui suivent la règle de saint Benoît de Nursie. Les douze premiers monastères bénédictins furent fondés au début du VI^e siècle à Subiaco, près de Rome, par Benoît. Il fonda ensuite la célèbre abbaye du Mont-Cassin et y établit en 529 la règle qui organisa et redynamisa le monachisme occidental, lui donnant ses caractéristiques particulières. Compte tenu des normes de l'époque, la règle bénédictine

n'imposait pas une grande austérité ni un ascétisme rigoureux. Elle garantissait la fourniture de nourriture et de vêtements en quantité suffisante ainsi qu'un abri.

L'Ordre des Cisterciens :

C'est un ordre monastique Fondé à Cîteaux (Côte-d'Or) en 1098 par un groupe de moines bénédictins de l'abbaye de Molesme sous la direction de saint Robert. Egalement appelés moines blancs en raison du vêtement blanc ou gris qu'ils portent sous leur scapulaire noir, les premiers cisterciens souhaitaient revenir à une communauté qui suivît strictement la règle monastique définie par saint Benoît vers 540. Ils adoptèrent un strict ascétisme, considéraient l'exercice du travail manuel comme un élément de la règle monastique et rejetaient les revenus féodaux.

L'ordre des Carmes :

L'ordre des carmes est appelé aussi ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel. L'ordre fut fondé au XII^e siècle par le Français saint Berthold de Calabre. Il s'agissait au départ d'une communauté d'ermites établie en Palestine. Une première règle écrite en 1209 par Albert de Vercelli, patriarche latin de Jérusalem, et ratifiée par le pape Honorius III en 1226 astreignait les carmes à une vie austère, recommandant particulièrement d'observer l'obligation de pauvreté, de solitude et l'interdiction de consommer de la viande.

Après les croisades, saint Simon Stock fit modifier la règle afin que les carmes puissent mener un apostolat plus actif. Ceux-ci devinrent alors des moines mendiants.

L'ordre des Franciscains :

Ordre fondé probablement en 1208, par saint François d'Assise en vue de prêcher l'Évangile par la pauvreté, et approuvé par le pape Innocent III en 1209. Après avoir mené, dans un extrême dépouillement, une existence vouée à la prédication et au service de Dieu, François rassembla autour de lui douze compagnons. Sa seule puissance était celle de l'amour qui l'ouvrait à tous, le rendait accueillant, fraternel et accessible. Ensemble, ils allèrent à Rome demander la bénédiction du pape.

L'ordre des Dominicains :

Ordre des Prêcheurs fondé en 1214 par saint Dominique à Toulouse. Entouré de seize disciples, il fonda l'ordre dans le but de s'opposer aux principales hérésies de son époque par le prêche, l'enseignement et la pratique de l'austérité. Dominique avait pris conscience de la nécessité d'un tel ordre lorsqu'il fit ses premières tentatives de convertir les albigeois vers 1205. Ce fut alors qu'il décida de consacrer sa vie à l'évangélisation des hérétiques et des personnes sans instruction.

En 1216, l'ordre fut officiellement reconnu par le pape Honorius III, qui accorda aux dominicains la confirmation papale ainsi qu'un certain nombre de privilèges, dont le droit de prêcher et de confesser en tous lieux, sans solliciter l'autorisation des autorités locales.

L'ordre des Jésuites :

La compagnie de Jésus ou Jésuites fut fondé par saint Ignace de Loyola en 1534 et approuvé par le pape Paul III en 1540. Pour la plus grande gloire de Dieu est sa devise. Son but principal est l'apostolat, que les jésuites exercent par le biais de la prédication, de l'enseignement ou de toute autre activité selon les besoins ponctuels de l'Eglise. Dès son origine, l'ordre fit de l'enseignement sa spécialité et contribua grandement à l'érudition tant en théologie que dans les matières séculières.

LES ORDRES INDEPENDANTS

Les Rose-Croix :

Histoire :

Le fondateur de cet ordre, ou plutôt celui qui a fait ressurgir cet ordre (car il existait depuis fort longtemps), fit ses études dans un couvent, puis partit pour la Terre Sainte, rencontra des sages à Damas, et reçut une initiation à Fez. Après quoi il fonda l'Ordre des Rose-Croix en Allemagne. Les adeptes devaient être bons, s'adonner à des œuvres charitables, ils devaient faire œuvre de célibat et de chasteté dans les débuts de l'Ordre. Ils devaient se considérer comme des missionnés parcourant le monde tout en gardant le mépris de la gloire. Ils devaient conserver une union parfaite et garder un grand mutisme sur leurs activités occultes. Ils étaient des adeptes de l'ésotérisme chrétien. Ils pouvaient posséder des richesses mais se devaient d'aimer la pauvreté. Ils contestaient le Pape. Ils aimaient œuvrer dans un sens social, et souhaitaient un monde où la faim, la maladie, la misère n'existeraient plus, et où la science évoluerait dans le sens du bonheur des hommes. L'Ordre comprenait des degrés d'initiation et des cérémonies secrètes.

On retrouve l'ambiance de l'Abbaye de Clervaux, et des Templiers, avec le rôle du soldat en moins.

Il faut attendre 1589 pour observer la première manifestation de la Confrérie.

La recherche de la pierre philosophale et la pratique de l'alchimie y étaient présentes.

On remarque leur mysticisme dans leur doctrine qui est d'atteindre le but de l'omniscience, le savoir absolu, l'illumination définitive, la connaissance salvatrice, le contact intérieur avec l'âme de Dieu.

La fraternité, ouverte à tous, se transforma en société secrète, avec une hiérarchie très stricte soumise à un Impérator élu à vie. Ils disposaient de signes de reconnaissance, de mots de passe, etc.

Bien sûr, dans le temps, des transformations se firent dans cet Ordre suivant les époques et les lieux.

Cet Ordre existe de nos jours et reste actif. Des hommes, là aussi, par leur libre arbitre, et leurs individualités, y ont introduit des notions nouvelles, des restrictions, des informations non toujours exactes, ont provoqué des divergences, des luttes. Là aussi des hommes, sous le couvert de cet ordre, n'ont pas toujours agi d'une manière Christique.

Philosophie :

Cet ordre a permis une retransmission des connaissances spirituelles qui avaient vu le jour sous l'Ordre du Temple, et c'est pour cette raison qu'il a été organisé sur l'exemple de l'Ordre du Temple. Mais cet ordre allait représenter une continuité humaine du Temple. Ce mouvement, ainsi que d'autres tels que l'Ordre de Malte, ont représenté au départ des résurgences, des représentations physiques de cet l'Ordre du Temple qui avait quitté la matière, mais ils n'avaient plus de lien véritable avec l'Ordre du Temple primordial. Ces mouvements, bien qu'à tendance spirituelle, étaient gérés uniquement par l'homme. Ces mouvements ne renfermaient plus de mission cosmique.

Les Francs-Maçons :

A l'origine les Francs-Maçons représentaient une corporation fermée de bâtisseurs de cathédrales qui jouissaient d'une indépendance matérielle et intellectuelle. Ils protégeaient jalousement leurs secrets et observaient leurs propres règles. Ils se réunissaient dans des lieux secrets appelés loges et étaient soumis à une discipline sévère.

En 1703 l'Ordre accepta d'accueillir d'autres corporations.

En 1727 la Grande Loge d'Angleterre naquit en appelant à elle tous les hommes de bonne volonté sans distinction de métier, de race, de religion ou de nation. Cependant les adhésions, qui représentaient un véritable engagement étaient minutieusement analysées. Sa charte prévoyait la liberté de conscience, mais demandait à ses membres un engagement moral, de la bonté, de la loyauté, de l'honneur, de la probité, de l'amitié, mais aussi des études. Elle comportait des rites, des initiations, des grades, une forte hiérarchie et un puissant pouvoir central. Un grand secret existait sur les initiations et connaissances et travaux de l'Ordre.

Dès 1736 des scissions apparaissent dans cet Ordre, marquant l'apparition de nombreuses loges différentes. Apparaissent également des luttes politiques et religieuses, dans un triste recommencement.

Cet Ordre existe de nos jours et reste aussi actif. Et là encore, des hommes, par leurs libre arbitres, et leurs individualités, y ont introduit des notions nouvelles, des restrictions, des informations non toujours exactes, ont provoqué des divergences, des luttes. Là aussi des hommes, sous le couvert de cet ordre, n'ont pas toujours agi d'une manière Christique.

Philosophie de ces deux Ordres :

Ces deux ordres différents ont permis une retransmission des connaissances spirituelles qui avaient vu le jour sous l'Ordre du Temple, et c'est pour cette raison qu'ils ont été organisés sur l'exemple de l'Ordre du Temple. Mais ces ordres allaient représenter une continuité humaine du Temple. Ces deux mouvements, ainsi que d'autres tels que l'Ordre de Malte, ont représenté au départ des résurgences, des représentations physiques de cet l'Ordre du Temple qui avait quitté la matière, mais ils n'avaient plus de lien véritable avec l'Ordre du Temple. Ces mouvements, bien qu'à tendance spirituelle, étaient gérés uniquement par l'homme. Ces mouvements ne renfermaient plus de mission cosmique.